



Un employé spécial : La chatte Minette de l'École Nationale d'Administration (ENA) de Kinshasa en République Démocratique du Congo.

L'objectif de la présente communication qui s'inscrit dans la perspective de la gestion des ressources humaines est de relater la nature contractuelle de cette employée d'un genre particulier, rare dans nos organisations mais dont le travail n'est pas négligeable au regard de son apport à la performance. C'est l'histoire de « Minette », la chatte de l'ENA de Kinshasa.

Pour le faire nous avons séjourné pendant une semaine à l'ENA à l'occasion d'une mission académique au cours de laquelle nous avons fait la connaissance de Minette. Nous avons pratiqué l'observation participante et avons eu 3 entretiens avec ses collègues dont un agent de sécurité, un responsable de la division en charge des moyens généraux (le chef hiérarchique de Minette) et un enseignant. Il ressort de l'analyse des données collectées que Minette remplit une fonction importante dans la chaîne des résultats. Son recrutement (I) et sa gestion (II) sont conformes aux exigences de GRH ; ce qui fait d'elle une employée à part entière même si elle ne perçoit pas de salaire mensuel. Celui-ci est converti en besoins satisfaits dont la correspondance financière n'est pas négligeable.

I. Son recrutement

Minette est une employée d'un genre particulier. Le personnel de l'ENA du Kinshasa la considère comme leur collègue : elle a une fiche de poste claire, une identification, un contrat (bien que non écrit), elle a un chef hiérarchique, elle bénéficie d'avantages liés à son poste et surtout, comme les autres, elle est en monopole à son poste, elle bénéficie également de toutes les attentions relatives à ses attentes et envies notamment ses heures de repas, la qualité de ses repas et le droit de s'accoupler quand elle en a envie.

Comme pour le cas de plusieurs, le recrutement de Minette est le fruit d'une cooptation, mais une cooptation certifiée. Elle a suivi les canons d'une recommandation officielle dont le proposant a engagé sa responsabilité en guise de caution. Son dossier est passé par un processus de validation des critères formels :

- (1) Il fallait être en bonne santé, avec une peluche agréable et sensible à une éducation citoyenne. Tout ceci a été validé par un vétérinaire. Il faut reconnaître que son jeune âge (moins de 2 mois au recrutement) la prédisposait à une soumission et à une éducation structurée.
- (2) Il fallait combler un besoin au sein de l'organisation : il convient de rappeler que Minette succède au chat « Eden » qui a démissionné après un an de service et a préféré un autre environnement par choix ou par force. L'initiative d'introduire Minette dans les locaux est attribuée au chef de division des moyens généraux, monsieur Lino Tsasa. C'est également lui qui a été à l'origine de l'arrivée du premier animal. Le départ d'Eden est très peu documenté même si le professeur interrogé reconnaît

Qu'il était moins bien traité que Minette, on lui donnait uniquement les restes de nourriture des cocktails ou du restaurant, sa sécurité n'était pas assurée et très souvent il était pris en otage par les bâtiments voisins et ses envies coquines n'étaient pas gérées avec délicatesse ce qui le poussait à s'exiler par la ruse (comme un vrai mâle pour satisfaire sa libido). Le traitement accordé à Eden pourrait justifier son départ.

- (3) Il fallait résoudre un problème : la présence des rats dans le bâtiment. La solution consistant à utiliser un chat pourrait, en effet, être considérée comme une manière de traiter les conséquences du problème plutôt que ses causes, notamment si celles-ci sont liées à l'hygiène ou à l'état des locaux. Le responsable des moyens généraux rencontré explique toutefois que

le service dispose d'une marge de manœuvre limitée. L'établissement occupe des locaux partagés avec plusieurs directions et chaque entité ne peut véritablement agir que dans son propre espace. Dès lors, même si une direction traite correctement ses locaux, la présence de rats dans les espaces voisins peut entraîner leur retour. Dans ces conditions, l'utilisation d'un chat a été retenue comme une solution pratique permettant au moins de protéger les bureaux de notre service é. L'objectif est donc de créer une présence suffisamment dissuasive pour que les rats identifient cet espace comme dangereux et cessent de le fréquenter.

- (4) Minette a été retenue pour sa compétence spécifique : son chef hiérarchique nous révèle que personne d'autre n'aurait pu mieux assumer son rôle qui était de chasser les rats, les souris et même les cafards, bref tout ce qui bouge en dehors des humains. Il reconnaît que malgré les dispositions prises pour l'assainissement à l'ENA, il y avait toujours beaucoup de rats, car les voisins ne prenaient pas les mêmes précautions et nous n'avions pas d'emprise sur eux. Et pourtant les dommages créés par ces animaux étaient graves aussi bien en ce qui concerne la disparition des pièces administratives que leur destruction. Il révèle que :

L'idée de recruter un chat est venue du Chef de Division des moyens généraux qui s'est appuyé sur une réalité communautaire : dans nos familles, pour chasser les souris et les rats il faut disposer d'un chat. C'est une pratique communautaire connue. Toutefois, si elle est pratiquée dans les familles, elle est peu utilisée voire pas du tout par les administrations. En dehors de l'ENA, à ma connaissance aucune administration n'a recruté un chat pour chasser les rats.

Il apparaît que la contribution de Minette à la performance est traçable et très appréciée. D'où l'intérêt accordé à son traitement.

II. La gestion de Minette conforme aux exigences des ressources humaines

Assumons clairement notre posture : Minette n'est pas un être humain, mais elle est une ressource. Comment la qualifier parmi les ressources organisationnelles. Celles connues sont : les ressources humaines, financières, matérielles, informationnelles, temporelles. Où pouvons-nous classer Minette ? Nous avons fait un choix dès l'entame, celui de la considérer comme une employée et donc en complément aux ressources humaines sans en être véritablement une. Et comme telle, l'ENA prend soin de tenir compte de sa charge de travail, sa prise en charge, de ses attentes, notamment dans la satisfaction de ses besoins « affectifs »,

Concernant sa charge de travail, elle est relative à la chasse aux rats. Selon le témoignage recueilli, les rongeurs devenaient particulièrement actifs en fin de journée. À partir de 16 ou 17 heures, il était possible de les voir circuler dans les bureaux alors même que les agents étaient encore présents. Ils avaient creusé différents passages et s'attaquaient parfois aux documents. Très tôt l'utilité de Minette s'est fait sentir : lorsqu'un bureau semble particulièrement touché, elle y est introduite et y reste pendant plusieurs jours. Minette constitue par conséquent une présence dissuasive et un prédateur potentiel. L'expérience est considérée comme satisfaisante par le personnel de l'ENA. Depuis l'arrivée du chat, ils déclarent ne pratiquement plus voir de rats circuler dans leurs bureaux. Minette est recruté depuis bientôt un an.



Au sujet de sa prise en charge : depuis son arrivée, l'animal fait l'objet d'un suivi avec un vétérinaire. Il possède notamment une carte sur laquelle sont enregistrées ses vaccinations. Une ligne budgétaire lui est spécifiquement consacrée. Les dépenses concernent essentiellement son alimentation et son entretien. Selon les estimations données pendant l'entretien, environ 10 dollars peuvent être consacrés à sa prise en charge pendant le week-end, tandis que les dépenses réalisées au cours de la semaine peuvent atteindre 40 à 50 dollars. Ces montants varient cependant en fonction des circonstances. Lorsqu'une activité est organisée dans l'établissement et que la nourriture est disponible, le chat peut également en bénéficier. Dans les autres cas, une demande peut être faite auprès du service financier pour obtenir un montant permettant d'acheter ce qui lui est nécessaire. Le responsable des moyens généraux rencontré estime « *la dépense moyenne autour de 200 dollars par mois, soit environ 2400 dollars par an* ». Son alimentation est également organisée de manière à éviter qu'il ne prenne l'habitude de manger à l'intérieur des bureaux. Un espace précis lui est réservé pour ses repas. Lorsqu'on apporte sa nourriture, il reconnaît le signal qui lui est adressé, suit la personne qui le nourrit et se dirige rapidement vers l'endroit prévu. Un endroit particulier a aussi été aménagé pour ses besoins. Un petit bac contenant du sable a été installé derrière certains équipements. Le chat s'y rend de lui-même et cet espace est régulièrement entretenu, notamment le matin et le soir.



L'animal ne reçoit naturellement pas de salaire. Sa contrepartie réside dans sa nourriture, ses soins et les moyens consacrés à son entretien. Pour les agents interrogés, cette dépense est justifiée par les résultats obtenus. Ils se déclarent satisfaits de sa présence et soulignent qu'en son absence, particulièrement en soirée, les rats recommenceraient probablement à circuler dans les goulottes, les plafonds et les bureaux. Le chat n'a pas reçu de formation particulière pour remplir sa fonction. Son comportement de chasse est considéré comme instinctif. Il s'adapte progressivement à son environnement et poursuit spontanément les petits animaux qu'il repère. Selon le témoignage, ce comportement ne concerne d'ailleurs pas seulement les rats : *il peut également poursuivre des insectes tels que les cafards et, plus généralement, tout ce qui bouge et attire son attention.*

Concernant ses besoins affectifs, l'expérience acquise avec la chatte a progressivement permis aux agents de mieux comprendre son comportement. La première fois qu'ils ont observé une modification inhabituelle de son attitude, ils ont pensé qu'elle était malade et ont fait appel à un vétérinaire. Celui-ci leur a expliqué qu'elle était simplement en chaleur. La question de l'introduction d'un second chat a alors été envisagée, notamment celle d'un mâle. Cette possibilité n'a cependant pas encore débouché sur une décision définitive. Les interlocuteurs reconnaissent qu'une éventuelle reproduction pourrait conduire à la naissance de plusieurs chatons, tout en estimant qu'il serait probablement possible de trouver des personnes intéressées pour les accueillir. De même, son entretien repose en grande partie sur les habitudes naturelles du chat. Le responsable de la sécurité explique

Qu'il n'est pas régulièrement lavé avec de l'eau, l'animal assurant lui-même une grande partie de sa toilette. Des produits spécifiques sont être utilisés de temps à autre pour son nettoyage ou son entretien.

La prise en charge de l'animal concerne également sa santé. Il lui est déjà arrivé de tomber malade et, dans ce cas, un vétérinaire est sollicité. Selon l'interlocuteur interrogé Minette est considérée comme une « employée », dans la mesure où elle remplit une fonction identifiable et utile à la performance. Son rôle consiste à chasser les rats et les souris et, en contrepartie, l'établissement assure son alimentation et ses soins.

Bien qu'elle ne participe formellement à aucune activité sociale de l'établissement, elle entretient avec le personnel une proximité humaine. Il apprécie les caresses et semble avoir développé des relations privilégiées avec certaines personnes. Son responsable direct est notamment décrit comme l'une des personnes avec lesquelles elle entretient des liens les plus forts. Lorsqu'elle le voit, Minette peut rester une bonne partie de la journée à ses côtés, s'installer sur sa chaise ou même entrer dans son sac. Les personnes interrogées estiment ainsi qu'elle parvient à distinguer les personnes qui l'apprécient de celles qui sont moins proches d'elle. Elle suit volontier ceux avec lesquels elle a développé une relation de confiance.



Son rythme de vie est également adapté à sa fonction. Pendant la journée, elle dort beaucoup et recherche parfois les endroits plus frais lorsqu'il fait chaud. En revanche, elle est davantage active la nuit. C'est à ce moment qu'elle circule dans les couloirs, les salles et les différents espaces accessibles afin de chasser les nuisibles. Certaines portes sont laissées ouvertes afin qu'elle puisse entrer dans les pièces. Pendant les week-ends ou les périodes de congés, lorsque les agents habituels sont absents, sa prise en charge est confiée au personnel de sécurité. De l'argent leur est laissé pour assurer sa prise en charge complète.

Conclusion

La présence de l'animal semble désormais parfaitement intégrée dans la vie quotidienne de l'ENA de Kinshasa. Les agents disent s'y être habitués et aucune personne connue au sein de la structure n'est signalée comme souffrant d'une allergie qui rendrait cette cohabitation problématique. La chatte entretient également des rapports relativement libres avec la hiérarchie. Elle se rend notamment dans le bureau du directeur général et peut y passer un certain temps. Un incident est même rapporté : elle aurait griffé certaines chaises destinées aux visiteurs, ce qui a conduit à leur remplacement. L'événement n'a cependant pas remis en cause sa présence dans le bureau. La direction semble accepter cette liberté de circulation, notamment parce que l'animal est considéré comme utile dans la lutte contre les rats. Il peut ainsi accéder à la plupart des espaces de l'établissement afin d'y remplir sa fonction.

Kinshasa le 21 septembre 2026

Pr Viviane Ondoua Biwolé

Professeur à l'Université de Yaoundé II au Cameroun
Enseignante au Campus Senghor de l'ENA de Kinshasa